

# ECHO

Journal d'Information des  
Militants CGT de l'Allier

# Flash



**Le 18 mars pour Eric :  
Solidaires et déterminés**



## FAIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES/ HOMMES UNE RÉALITÉ !

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

- Une : Photo (propriété Jean Louis Blanc)
- P2 : Editorial
- P3 : Manifestation du 18 mars 2015 à Moulins
- P4 et 5 : Vie Départementale
- P6 : Préparation du 9 avril
- P7 : Interview (photo propriété NVO)
- P8 : Invitation IHS Pub

**P**lus que jamais d'actualité, au vu des tentatives de remise en cause du droit à l'avortement ou encore à la volonté d'enfermer les femmes, comme les hommes, dans des stéréotypes et des identités prédéfinies, la période actuelle montre, qu'en France, l'égalité est loin d'être acquise. Les femmes ont encore un salaire de 27 % inférieur à celui des hommes et une retraite plus faible de 40 %. Le monde du travail n'est toujours pas mixte, les femmes et les hommes étant souvent priorisés selon les types d'emplois. 30 % des femmes occupent des emplois à temps partiels non choisis. Globalement, les femmes exercent des professions concentrées dans douze familles de métiers dévalorisés financièrement et socialement.

*Pour la CGT, l'égalité au travail est fondamentale. Elle permet l'émancipation et l'autonomie économique des femmes. L'histoire le montre, les grandes avancées pour les femmes ont, elles-aussi, été obtenues par la mobilisation. Ces avancées ne se sont pas faites au détriment des hommes, mais permettent au contraire l'émancipation de toutes et de tous.*

*La CGT a obtenu de premières avancées dans le cadre de la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes votée en août 2014 avec les obligations pour les entreprises d'évaluer et de lutter contre les discriminations sur l'ensemble de la carrière ; pour les branches de vérifier si les classifications et les grilles salariales ne sont pas discriminantes pour les femmes ; mais également l'évaluation sexuée des risques professionnels par les CHSCT, pour éviter que la pénibilité des métiers à prédominance féminine ne soit sous-évaluée.*

*Assurer l'égalité professionnelle, la mixité au travail, lutter contre le sexisme ordinaire relève d'une mobilisation quotidienne.*

*Le travail revendicatif de la CGT sur l'égalité ne saurait être complet si, en interne, une action volontariste pour accompagner les femmes dans le militantisme et les responsabilités n'était développée. Il y a 120 ans, notre congrès de fondation à Limoges était présidé par une dentellière, Marie Saderne, détentrice de la lutte la plus importante de la période : 108 jours de grève. Actuellement, les femmes représentent plus de 45 % de nos nouvelles adhésions.*

*Parce que porter l'égalité Femmes/Hommes, c'est se battre pour la réduction du temps de travail, c'est lutter pour l'augmentation des salaires, des pensions, c'est se mobiliser contre la précarité.*

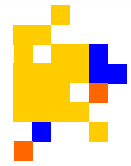
*Parce qu'exiger la mixité des métiers, c'est revendiquer une amélioration des conditions de travail.*

*La CGT, forte de ses 120 printemps, entrée dans la phase préparatoire de son 5<sup>ème</sup> congrès, se doit de faire de l'égalité une priorité.*

Gisèle Bascoulergue,  
Membre du Bureau de l'UD.

Editeur : Union Départementale  
des Syndicats CGT de l'Allier  
18 avenue Jules Ferry  
03100 MONTLUCON  
Laurent Indrusiak -  
Directeur de Publication  
Jean Pascal Pradel -  
Responsable de rédaction  
Site internet : www.cgt03.fr  
Prix : 1 € 30  
C.P.P.A.P. 0414 S 06639  
Impression : ART ET NET  
03190 Audes

**RELAXE POUR ERIC**



**Le mercredi 18 mars, nous avons réussi une forte mobilisation solidaire pour soutenir notre camarade Eric COLIN injustement poursuivi pour outrage à l'encontre de la directrice de la maison d'arrêt d'Yzeure. Nous étions plus de 500 présents, des camarades du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Nièvre étaient venus démontrer que la CGT ne fait qu'un si l'un de nos militants est attaqué.**

**Nos camarades de l'UL de Moulins ont orchestré cette journée d'une main de maître, ils avaient tout prévu pour l'accueil et la restauration des militants. La réussite de cette initiative est en partie due à cela.**

A l'audience de jugement, l'avocat de la CGT a fait une plaidoirie très combative et détaillée, point par point qu'il n'y avait rien dans ce dossier, faisant la démonstration que les poursuites engagées n'avaient pour but que de poursuivre un militant de la CGT.

Le jugement est mis en délibéré et sera communiqué le 29 avril. La CGT espère que justice sera rendue à Eric.

Au cours du rassemblement Echo-Flash a pu recueillir quelques témoignages de camarades ayant fait le déplacement convaincus de l'importance de démontrer leur solidarité envers Eric.



**E.F : Pourquoi es-tu venu aujourd'hui ?**

Arnaud, salarié de Pôle Emploi en Haute Loire et également au Bureau de son UD sans hésitation nous dit que « nous devons réagir à chaque fois qu'un militant de la Cgt est attaqué, c'est comme ça que nous montrerons notre force. Eric risque gros, il est fonctionnaire, il peut perdre son travail juste parce qu'un jour de conflit il était en première ligne ». Xavier (cheminot en Haute Loire) enchaine en mettant l'accent sur le contexte politique. « Je suis moi-même victime de cela, j'ai été mis à pied pour une durée de 6 jours suite aux grèves de juin et la SNCF

*cherche à me poursuivre au pénal. Plus que jamais dans ce climat politique qui ne fait aucun cadeau aux syndicalistes il est nécessaire d'affirmer avec bruit nos valeurs de fraternité ».*

**Est-ce que tu trouves que ce type d'attaque se multiplie ?**



Jean-Yves, syndicaliste de longue date, chauffeur pour une société de transports urbains à Roanne et membre de l'UL confirme cet état de fait.

« Effectivement on assiste à une montée des attaques menées par les pouvoirs publics avec la complicité du patronat envers nos responsables syndicaux. La Cgt est le seul syndicat de lutte encore debout, même si tous les moyens sont bons pour nous mettre à terre. Je sors d'un conflit de 4 mois de grève et j'ai dû faire très attention pour que les camarades ne soient pas inquiétés. Ils savent que la Cgt a encore des capacités importantes à mener des batailles, les salariés, en général ne se trompent pas ! ».



Jean-Claude, vieux « briscard » du militantisme chez Valeo renforce ces propos avec son bel accent du Cantal. « Je le rappelle comment on a réussi à faire reculer des sanctions, juste parce qu'on a su

*mettre le rapport de force en face et les patrons ont fini par reculer » !*

**Est-ce que tu as vécu des situations de pression liées à tes responsabilités ?**



« Nous avons des responsabilités chez Constellium à Issoire et en ce moment la direction essaye bien de nous

bâillonner, nous connaissons le huitième drame dans notre usine. Il faut, comme aujourd'hui, faire sortir la parole, montrer que nous serons là pour défendre les droits et les libertés de tous les salariés, que nous ferons masse devant ces patrons qui se foutent de nos conditions de travail, de nos salaires ! Tout pour s'en mettre encore plus dans les poches ».

Il ne s'agit là que de quelques extraits de discussions qui sont allées bon train ce jour-là. Mes échanges avec eux me rendent fière de ma Cgt !

**Restons mobilisés pour nos libertés.**

**Eléna Blond.**



Journées d'actions, formations syndicales, réunions, organisations d'élections, renforcement, tenues d'Assemblées Générales de CE d'UL ou d'UD, organisations de congrès, négociations dans les entreprises, les journées sont bien remplies pour les militants de la CGT dans le département de l'Allier. Le mois de mars étant particulièrement chargé.

#### La CGT dans l'action :

Même si toutes nos initiatives ne sont pas couronnées de succès, si les médias ne s'en font pas toujours l'écho, les journées d'action sont un des moments importants qui nécessitent l'implication des militants.

**1<sup>er</sup> et 8 mars** : grève pour les salaires chez Carrefour Market à Cosne d'Allier.

**10 mars** : les cheminots ont été dans l'action contre la réforme du ferroviaire.

**12 mars** : les cheminots, mais cette fois retraités, sont allés manifester à Paris pour le maintien du versement trimestriel des pensions.

**12 mars** : A l'appel de la CGT, FO et CFE/CGC, 500 salariés de la SAGEM à Domérat ont débrayé pendant 1 h lors des NAO. La direction n'ayant pas changé de

position, les syndicats ont décidé de reconduire la grève le jeudi 26 mars (mouvement suivi sur l'ensemble du groupe Safran).

**13 mars** : journée nationale d'action chez Carrefour Hyper, grève à Carrefour à Moulins, signatures de pétitions à Montluçon.

**17 mars** : 300 agents de la Ville de Montluçon et de l'Agglo se sont réunis, à l'appel de la CGT, pour exiger d'être respectés dans leur travail. Malgré une forte mobilisation, le Maire s'enfermant dans le mépris n'a pas daigné recevoir les agents, leur proposant un rendez-vous différé au 14 avril.

**18 mars** : la mobilisation de soutien à Eric COLIN a connu un franc succès (voir article page 3).

**24 mars** : à Vichy, distribution de tracts devant Satel et rencontre avec la direction pour soutenir une camarade réprimée.



**Du 25 mars au 27 mars** : distribution et signatures de pétitions pour défendre le Conseil de Prud'hommes attaqué par la loi « Macron », le 25 à Montluçon et à Vichy et le 27 à Moulins. Remise des pétitions à 11 h 30 le 27 en Préfecture à Moulins.

Autre action à venir, **le 31 mars** : journée d'action unitaire départementale des retraités pour la revalorisation des pensions (nous y reviendrons dans le prochain numéro d'Echo-Flash).

#### Formation syndicale :

L'UD a été sollicitée par de nombreux syndicats du public pour organiser une formation CHSCT. Elle a par ailleurs décidé de proposer 3 sessions pour ce stage dans le département : du 15 au 19 juin 2015 pour les salariés du privé, du 18 au 22 mai 2015 session de formation spécifique FAPT, du 21 au 25 septembre 2015 pour les salariés du public.



## EN SOMMES !

**Formation collectif de direction de l'UD** les 24, 25, 26 février dernier : l'UD a organisé une formation des membres de la CE, 23 camarades y ont participé. Au programme : conduite de projet, tenue et conduite de réunions, rôle de l'UD...

### Elections, organisations et résultats :

Grâce à un gros travail de terrain à l'adresse des salariés du commerce, de nombreux salariés ont décidé de se présenter sous le sigle CGT, c'est le cas à Intermarché (Jules Guesde) à Montluçon et Auchan à Domérat.

Très bon résultat chez Dunlop à Montluçon. La CGT fait 71 % au premier collège, obtenant 4 des 5 sièges, ce qui permet à la CGT de reprendre la majorité au CE.

### Vie syndicale :

Des moments de débats dans la CGT,

#### Passés :

- ☞ 5 mars CE de l'UL de Montluçon.
- ☞ 6 mars CE de l'UL de Moulins.
- ☞ 10 mars CE de l'UL de Vichy.
- ☞ 12 mars CE de l'UD.

#### Et à venir :

- ☞ **2 avril prochain** : AG du syndicat départemental des finances publiques.
- ☞ **24 avril** : à 18H30 dans les locaux de l'UD conférence à l'initiative de l'IHS du 03 sur le thème : « Les militants dans les luttes sociales » par Claude

Pennetier Directeur du Maitron.

- ☞ **28 avril** : congrès UL de Saint-Pourçain / Varennes.
- ☞ **30 avril** : CE de l'UD à l'UL de Saint-Pourçain/Varennes.
- ☞ **5 mai** : débat élus et mandatés du Sivom et d'Adisséo sur l'évaluation du bimédia/NVO en présence d'Agnès Naton.
- ☞ **7 juillet** : journée d'étude santé/travail CGT/CARSAT à Rocles animée par Annie Thébaud Mony sociologue sur le thème de « Le travail peut nuire gravement à la santé ».
- ☞ **15 octobre** : Comité Général de l'UD à Montmarault avec célébration des 120 ans de la CGT.

### Renforcement :

Dans le cadre du projet départemental de syndicalisation, l'UD continue de proposer des différentes dates

pour développer des journées de déploiement.

### Déploiements réalisés dans le second semestre 2014 :

- ☞ 10 juillet à Montluçon
- ☞ 9 octobre à Montluçon
- ☞ 17 octobre à Montluçon
- ☞ 9 décembre à Vichy
- ☞ 11 décembre à Moulins
- ☞ 16 décembre à Montluçon

### Déploiements prévus pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015 :

- ☞ 12 janvier à Montluçon
- ☞ 7 avril à Vichy
- ☞ 30 avril à St Pourçain
- ☞ 21 mai à Montluçon
- ☞ 18 juin à Vichy

Dans le cadre de la campagne de syndicalisation confédérale, l'UD de l'Allier a été sollicitée et propose la date du 21 mai 2015 pour une initiative sur notre département.

*Laurent Indrusiak.*





## CONTRE L'AUSTÉRITÉ DU CAPITAL, TOUS À LA CAPITALE, C'EST CAPITAL !

En train, à pieds, à cheval ou en vélo... peu importe le moyen, il faut en être. Ce 9 avril s'annonce comme l'étape à ne pas manquer. Qu'il s'agisse des salaires, des retraites, de l'emploi, de la protection sociale ... chacun pourra trouver toutes les raisons de sa participation à cette manifestation nationale unitaire à l'appel de la CGT, de FO et de SOLIDAIRES rejointes par la FSU dans notre département.

### Sur le plan pratique

☞ Objectif de 100 000 cégétistes à Paris, soit 350 pour l'Allier.

#### ☞ Manifestation

- ◆ Départ 13 h place d'Italie
- ◆ Arrivée aux Invalides

#### ☞ Train spécial Auvergne/Nivernais

- ◆ Départ Vichy : 9 h 01
- ◆ Départ Moulins : 9 h 28
- ◆ Retour Bercy : 17 h 00
- ◆ Arrivée Moulins : 19 h 26
- ◆ Arrivée Vichy : 19 h 54

Nota : pour Montluçon : départ en bus à 8 h du parking d'Athnor pour rejoindre la gare de Moulins.

Inscriptions dans les Unions Locales.

**D'UNE SEULE VOIX  
LE 9 AVRIL 2015**



//  
**SALAIRES EMPLOI  
PROTECTION SOCIALE  
TRAVAIL FORMATION  
SERVICES PUBLICS  
RETRAITE ÉGALITÉ**  
//

**MANIFESTATION NATIONALE À PARIS  
POUR COMBATTRE L'AUSTÉRITÉ**

### La genèse de l'action.

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron », ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(les).

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et SOLIDAIRES s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs (les) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

### Les moyens existent.

Oui, de l'argent, il y en a, beaucoup trop pour les actionnaires et pas assez pour les salarié(e)s !

Les récents chiffres publiés sont sans appel : les dividendes versés aux actionnaires restent maintenus à un haut niveau, par contre les investissements baissent. A l'échelle de la planète, 80 individus détiennent le patrimoine de 3,5 milliards de personnes !!!

La France se situe sur la troisième marche du podium mondial en ce qui concerne les faveurs envers les actionnaires.

Un salarié travaille aujourd'hui plus de six semaines pour rémunérer les actionnaires, contre deux semaines, il y a trente ans ! Où est la modernité ?

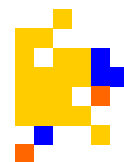
Les entreprises du CAC 40 ont réalisé + 30 % de profits en 2014, soit 60 milliards d'euros.

Ces politiques consistant à chaque fois à culpabiliser et à « faire payer » ceux qui n'ont que le fruit de leur travail comme revenu : c'est ce qu'on appelle l'austérité.

La journée du 9 avril doit être une journée pour se faire entendre sur les lieux de travail et dans la rue pour construire collectivement un autre avenir social et économique.

*Jean-Pascal PRADEL*

**UNE NVO SANS UNE RIDE ET RESOLUMENT MODERNE**



Nouvelle présentation, nouvelle pagination, nouvelle fréquence de parution, mais aussi nouvelles ambitions pour la diffusion ... la NVO fait peau neuve. Les élu(e)s et mandaté(e)s CGT ont un nouvel outil pour « s'armer » dans le débat : support papier avec le magazine de la CGT toiletté et rénové, vecteur d'information d'actualité sociale et juridique avec le site internet nvo.fr. Dans l'absolu, chaque élu de notre organisation doit pouvoir avoir accès à ces supports indispensables à notre activité militante. Discutons-en, débattons-en dans chacun de nos syndicats. Le nouveau bi média est aujourd'hui à disposition des militants. A nous de l'utiliser, le populariser ... bref de le faire vivre. A ce stade du projet où il nous faut gagner un maximum d'abonnements, Echo-Flash a rencontré Agnès NATON, Membre de la Direction Confédérale et Directrice de la NSA Vie Ouvrière, qui nous en dit un peu plus sur la dynamique engagée.

**Echo-Flash :** *Le lancement du bi media NVO est effectif depuis le début de l'année. Aujourd'hui peut-on dire que le contrat du Comité Confédéral National est rempli ?*

**Agnès Naton :** *La question mérite de revenir très brièvement sur les décisions prises par les organisations de la CGT et le processus de leur mise en œuvre. Le CCN en confirmant son attachement à la NVO, à l'entreprise de presse la Vie Ouvrière, a pris la décision de transformer le journal en optant pour une nouvelle formule bi media. Et ce, pour mieux répondre aux attentes, aux besoins, aux pratiques des militant-e-s et pour enrayer l'érosion des abonnés, car le risque imminent du dépôt de bilan de l'entreprise de presse est bien réel.*

*Ce 22 janvier, une première étape importante a été franchie avec la publication du numéro 1 et la mise en ligne du site de presse NVO.fr. Mais, il reste beaucoup à faire pour promouvoir le bi media et concrétiser le plan de travail de visites des syndicats pour obtenir une progression rapide et significative du nombre d'abonnements et pour favoriser ainsi l'équilibre économique de l'entreprise.*

**E.F :** *Quelles sont les principales modifications et améliorations qui ont été apportées dans le nouveau support?*

**A.N :** *Les différents échanges au sein des organisations ont plébiscité une NVO qui parlent aux militants et qui parlent des femmes et des hommes qui font la CGT au quotidien. Un journal qui valorise davantage les luttes, les succès, les expériences, l'engagement individuel et collectif, la parole des salariés, les valeurs et les propositions de la CGT.*

*Le nouveau découpage de la périodicité devrait permettre d'inscrire la NVO dans un temps plus conforme au traitement actuel de l'information et des*

*services proposés par les rédactions de l'entreprise de presse de la CGT la Vie Ouvrière.*

*D'une part, par un traitement immédiat plus réactif, offert par le numérique.*

*D'autre part, par un traitement mensuel de contenus complets et fouillés, offrant aux lecteurs les outils et les arguments nécessaires à une réflexion à plus long terme sur la complexité de l'information juridique et sociale.*

**E.F :** *Au moment où la CGT s'apprête à célébrer ses 120 ans, pérenniser la NVO implique quelles exigences aujourd'hui?*

**A.N :** *Pérenniser la NVO nécessite du volontarisme et de la rigueur pour que l'enjeu de l'information, la bataille de la lecture, de l'abonnement deviennent une préoccupation à part entière dans nos syndicats. Car nous le savons, dans ce contexte d'intense bataille idéologique, la bataille des idées ne peut pas se mener sans lire CGT, sans s'approprier nos propositions. La lecture est un élément structurant du rapport des forces, mais également un enjeu de démocratie pour favoriser la capacité et le pouvoir d'agir de chaque salarié sur son travail, sur ses conditions d'existence.*

*Faire vivre la NVO dépend donc de l'engagement permanent de chaque militant-e, dans chaque organisation.*

*Propos recueillis par Jean Pascal Pradel.*

**Un bulletin d'abonnement a été envoyé par l'Union Départementale à chaque syndicat de l'Allier courant février, d'autres sont disponibles dans vos Unions Locales. A défaut, vous pourrez également le télécharger sur le site de la CGT ou encore découper celui transmis dans le dernier numéro d'Echo-Flash.**



INVITATION



**Claude PENNETIER**  
**Directeur du Maitron**

A l'invitation de l'Institut CGT d'Histoire Sociale du 03  
 donnera une conférence sur :



« les militants dans les luttes sociales »  
 « autour du Maitron, dictionnaire biographique  
 du mouvement ouvrier, mouvement social »

**24 avril 2015 à 18 h 30**

**18 avenue Jules Ferry,  
 au rez-de-chaussée de l'UD CGT à Montluçon**



**Mutuelle Familiale  
 Centre-Auvergne**



**NOUVEL ACCORD NATIONAL**

**SUR LA PROTECTION SOCIALE  
 DE VOS SALARIÉS**

**PRENEZ L'INITIATIVE !**

**AVEC LA MFCA**

4 bureaux à votre service

**VICHY** (Siège social)  
 30 bd Gambetta  
 03207 VICHY CEDEX  
 Tél. 04 70 31 41 18  
[www.mutuelle-mfca.fr](http://www.mutuelle-mfca.fr)

**MONTLUÇON**  
 73 avenue de la République  
 Tél. 04 70 05 89 15

**MOULINS**  
 87, rue d'Allier  
 Tél. 04 70 46 22 57

**CLERMONT-FERRAND**  
 16, rue Saint Genès  
 Tél. 04 73 16 13 12

[www.mutuelle-mfca.fr](http://www.mutuelle-mfca.fr)

